

**L'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons
(RMR de Montréal) Table métropolitaine de Montréal – Emploi-Québec**

31 mars 2007

Dans le manuel de base qui sert à la classification des activités économiques (*Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* ou SCIAN), l'industrie de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) et de boissons (SCIAN 3121) est décrit de la manière suivante : « comprend les établissements dont l'activité principale est la production d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale et la fabrication de boissons. » (Statistique Canada, *SCIAN*, pp.128 à 149). La présente fiche exclut le groupe industriel de la fabrication du tabac (SCIAN 3122).

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire (CSMOTA) a été créé en janvier 2001. Il vise à favoriser le développement d'une culture de formation continue tout en valorisant le développement des emplois qui s'y rattachent. Ses activités se font en partenariat avec Emploi-Québec, les représentants de l'industrie et les syndicats des divers secteurs d'activité de la transformation alimentaire.

FAITS SAILLANTS

- Le marché de l'emploi de l'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons au cours de la période 2002-2006 a été particulièrement dynamique au niveau de la RMR de Montréal avec un taux de croissance de 1,3 % par année alors qu'à l'échelle du Québec, on parle d'un taux négatif (-1,1 %).
- L'ensemble de l'industrie regroupe environ 33 000 emplois à l'échelle de la RMR de Montréal, soit un peu moins de la moitié des emplois de cette industrie au Québec.
- Le sous-secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (SCIAN 311-312) de la RMR de Montréal devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,8 % entre 2006 et 2010. Avec ce taux de croissance, l'industrie enregistrera un taux supérieur à celui prévu pour l'ensemble des secteurs de la RMR, qui est de 1,5 %. Environ 3 300 emplois seront créés au cours de cette période pour la RMR de Montréal.
- Les femmes représentaient 37,1 % des personnes en emploi dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments et 19,3 % des personnes en emploi du groupe industriel de la fabrication de boissons en 2001.
- Les personnes âgées de 45 ans et plus représentaient 33,5 % de l'ensemble du sous-secteur de la fabrication d'aliments et 40,1 % des personnes en emploi du groupe industriel de la fabrication de boissons en 2001.
- La main-d'œuvre en emploi œuvrant dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments regroupe majoritairement (60,9 %) des personnes qui ont au mieux complété leurs études secondaires, comparativement à près de 50 % du côté du groupe industriel de la fabrication de boissons.
- Le salaire annuel moyen des employés de l'ensemble du sous-secteur de la fabrication d'aliments était estimé à 35 700 \$ en 2001, ce qui correspond à environ 3 600 \$ de moins que la moyenne des industries de la RMR, tandis que le salaire annuel moyen du groupe industriel de la fabrication de boissons s'établissait à 52 300 \$, soit près de 13 000 \$ de plus que la moyenne des industries de la RMR.
- La sécurité alimentaire est devenue, au cours des dernières années, un enjeu national et international qu'on ne peut ignorer. En conséquence, on prévoit que l'implantation de la traçabilité dans certains secteurs et de normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) dans les entreprises connaîtra une augmentation importante dans les prochaines années. Cela a une incidence directe sur la demande sans cesse grandissante de techniciens au contrôle de la qualité. Considérant la faible attraction auprès des jeunes pour ce champ d'études, le réseau de l'éducation ne réussit pas à en attirer assez pour suffire à la demande.
- La disponibilité de la main-d'œuvre constitue un problème majeur pour l'industrie de la transformation alimentaire. Cette dernière doit faire face à des difficultés de recrutement pour les journaliers et les ouvriers spécialisés. Les conditions de travail, combiné à une structure salariale peu élevée, accroissent ces difficultés.
- Bien qu'il existe des programmes d'études professionnelles en boulangerie, en pâtisserie et en boucherie de détail, ceux-ci ont été conçus spécifiquement en fonction des besoins identifiés par l'industrie du commerce de l'alimentation et non pas en fonction de l'industrie de la transformation alimentaire.

1. Principales caractéristiques de l'industrie

1.1 Le sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311)

- Le niveau d'emploi du sous-secteur de la fabrication d'aliments est estimé dans la RMR de Montréal à près de 23 200 en 2001. Par ordre d'importance du niveau d'emploi, on retrouve notamment le groupe industriel des boulangeries et de la fabrication de tortillas (SCIAN 3118 avec 7 375 emplois), de la fabrication d'autres aliments (SCIAN 3119 avec 4 760 emplois), de la fabrication de produits laitiers (SCIAN 3115 avec 3 530 emplois) et de la fabrication de produits de viande (SCIAN 3116 avec 3 455 emplois).
- Les emplois dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments sont concentrés dans les groupes professionnels suivants : le personnel de la transformation et de la fabrication (groupe 9, 9 185 emplois), le personnel de vente et services (groupe 6, 5 140 emplois), le personnel des affaires, de la finance et de l'administration (groupe 1, 3 125 emplois), le personnel des métiers, du transport et de la machinerie (groupe 7, 2 495 emplois), celui des sciences naturelles et appliquées (groupe 2, 1 120 emplois) et le personnel de la gestion (groupe 0, 555 emplois).
- Les principales professions du sous-secteur de la fabrication d'aliments, par ordre d'importance numérique, sont : les manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac (CNP 9617), les opérateurs de machines et de procédés industriels (CNP 9461), les boulangers-pâtisseries (CNP 6252), les surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac (CNP 9213), les représentants des ventes non techniques, commerce en gros (CNP 6411) et les bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande, préparateurs de volaille et personnel assimilé (CNP 9462) (*tableau 1*).
- Comparativement à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient 37,1 % des personnes en emploi dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments en 2001. Leur représentation est la plus faible dans la fabrication de mouture de céréales et de graines oléagineuses (SCIAN 3112, 16,8 %) et la plus élevée dans la préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer (SCIAN 3117, 51,2 %). Cependant, c'est le groupe industriel des boulangeries et de la fabrication de tortillas (SCIAN 3118) qui est le plus important en terme d'effectifs et affiche une moyenne de 40,1 % de femmes.
- Les personnes âgées de 45 ans et plus représentaient 33,5 % de l'ensemble du sous-secteur en 2001, soit une part semblable à celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %). Ce sont les groupes industriels de la fabrication de mouture de céréales et de graines oléagineuses (SCIAN 3112, 48,7 %) et de fabrication d'aliments pour animaux (SCIAN 3111, 38,3 %) qui en ont le plus en termes de pourcentage. En contrepartie, c'est le groupe industriel de la fabrication d'autres aliments qui en compte le moins (SIAN 3119, 29 %).
- Le salaire horaire moyen en 2000 des principales professions que l'on retrouve dans ce sous-secteur et dans les autres industries de la RMR de Montréal varie entre 9,50 \$ et 29,10 \$. Pour ces professions, sur une base annuelle, le salaire des personnes qui travaillent à plein temps et toute l'année (49 semaines ou plus) se situe entre 15 300 \$ et 67 200 \$. Pour la RMR de Montréal, le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employés de l'ensemble du sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) est estimé à 35 700 \$, ce qui correspond à environ 3 600 \$ (ou -9 %) de moins que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

Tableau 1 – Principales professions au sein du sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311), salaire horaire et annuel, RMR de Montréal, 2001

Principales professions de la RMR de Montréal	Personnes en emploi		Taux horaire moyen ⁽¹⁾ (2000)	Salaire annuel moyen ⁽²⁾ (2000)	Part de la profession dans l'ensemble des industries de la RMR
	Nombre	%	\$/heure	\$/année	%
9617 Manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	4 015	17,3	12,60	26 000	70,1
9461 Opérateurs/ opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	2 690	11,6	16,60	35 100	72,3
6252 Boulangers-pâtisseries/ boulangères-pâtisseries	1 825	7,9	11,00	21 600	41,3
9213 Surveillants/ surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	1 185	5,1	20,40	45 100	72,7
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	800	3,4	21,10	44 400	3,5
9462 Bouchers industriels/ bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/ dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/ préparatrices de volaille et personnel assimilé	685	3,0	12,50	26 500	89,5
7452 Manutentionnaires	665	2,9	14,40	29 300	3,8
1471 Expéditeurs/ expéditrices et réceptionnaires	595	2,6	13,20	26 900	4,0
6421 Vendeurs/ vendeuses et commis-vendeurs/ commis-vendeuses - commerce de détail	595	2,6	12,70	22 500	1,0
7414 Chauffeurs-livreurs/ chauffeuses-livreuses - services de livraison et de messagerie	570	2,5	13,20	27 750	4,5
0911 Directeurs/ directrices de la fabrication	555	2,4	29,10	67 200	4,7
7311 Mécaniciens/ mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/ mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	360	1,6	20,70	44 600	7,8
2211 Technologues et techniciens/ techniciennes en chimie	350	1,5	20,50	41 600	11,9
6641 Serveurs/ serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	295	1,3	9,50	15 300	1,2
7411 Conducteurs/ conductrices de camions	290	1,2	14,50	34 300	1,5
6242 Cuisiniers/ cuisinières	235	1,0	9,70	18 500	1,4
9465 Échantillonneurs/ échantillonneuses et trieurs/ trieuses dans la transformation des aliments et des boissons	195	0,8	19,70	39 500	52,7

Note 1 : Taux horaire de salaire des personnes ayant travaillé 30 heures ou plus par semaine et pendant 49 semaines ou plus au cours de l'année. Il est à noter que ce taux s'applique à l'ensemble des secteurs où l'on retrouve cette profession.

Note 2 : Salaire annuel moyen pour les personnes ayant un revenu d'emploi et ayant travaillé à plein temps pendant 49 semaines ou plus. Il est à noter que ce taux s'applique à l'ensemble des secteurs où l'on retrouve cette profession.

Source : STATISTIQUE CANADA, *Recensement de 2001*, compilations spéciales pour Emploi-Québec.

- Le travail autonome regroupe 3,5 % des personnes qui sont actives (en emploi et en chômage) dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments (860 sur 24 800), une proportion nettement inférieure à celle de l'ensemble des industries de la RMR, qui est estimée en 2001 à 10,1 %.
- La main-d'œuvre en emploi œuvrant dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments regroupe majoritairement (60,9 %) des personnes qui ont au mieux complété leurs études secondaires, comparativement à 42,6 % des personnes à l'échelle de la RMR.
- En juin 2006, sur les 1 678 établissements du sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) recensés au Québec, 701 se retrouvent dans la RMR de Montréal, soit près de 41,8 % de tous les établissements au Québec.
- La grande majorité des entreprises (86,4 %) des cinq régions de la RMR dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments n'exploitent qu'un seul établissement¹.
- 90,9 % des établissements ont généralement moins de 100 employés. Ce sous-secteur a, proportionnellement, plus d'établissements de plus grande taille (8,7 % ont plus de 100 employés) que ce qui est observé dans l'ensemble des industries au Québec (1,9 %).

1. STATISTIQUE CANADA, *Structure des entreprises canadiennes* et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Registre des entreprises*, juin 2006.

Tableau 2 – Répartition des établissements du sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) selon la taille et la région administrative de la RMR de Montréal, juin 2006

Établissements selon la taille		Régions de la RMR de Montréal					Ensemble des régions de la RMR	Ensemble du Québec	Ensemble des industries
		Montréal	Laval	Lanaudière (portion RMR)	Laurentides (portion RMR)	Montérégie (portion RMR)			Ensemble du Québec
De 1 à 4 employés et employées	N	192	33	23	25	44	317	787	153 316
	%	45,3	47,8	76,7	39,1	38,6	45,2	46,9	64,1
5 à 19 employés et employées	N	121	18	6	15	30	190	453	60 003
	%	28,5	26,1	20,0	23,4	26,3	27,1	27,0	25,1
20 à 99 employés et employées	N	73	12	1	19	25	130	286	21 401
	%	17,2	17,4	3,3	29,7	21,9	18,5	17,0	8,9
100 employés et employées ou plus	N	38	6	—	5	15	64	152	4 584
	%	9,0	8,7	—	7,8	13,2	9,1	9,1	1,9
Total	N	424	69	30	64	114	701	1 678	239 304
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : STATISTIQUE CANADA, *Structure des entreprises canadiennes* et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Registre des entreprises*, juin 2006.

- Des 23 560 résidents qui occupent un emploi dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments dans la Zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal en 2001, 10 075, soit 43 % sont localisés sur l'île de Montréal, 6 740 ou 28,5 % dans la ZME de la Montérégie, 2 720 (11,5 %) dans la portion ZME des Laurentides, 2 430 (10 %) à Laval et 1 595 (7 %) dans la portion ZME de Lanaudière (tableau 3). Près du tiers (32 %) des travailleurs de ce sous-secteur qui résident et travaillent dans la ZME de Montréal ont à se déplacer vers une autre région pour aller travailler (6 915 sur 21 660). Par ailleurs, notons que près de 62 % des emplois sont concentrés sur le territoire de l'île de Montréal (13 405 sur 21 660) et que 19 % sont localisés en Montérégie (4 215 sur 21 660).

Tableau 3 – Répartition de la population active occupée selon le lieu de travail et le lieu de résidence, sous-secteur de la fabrication d'aliments, zone métropolitaine de l'emploi, 2001

Lieu de résidence	Lieu de travail							Ensemble du Québec
	Montréal	Laval	Lanaudière (Portion ZME)	Laurentides (Portion ZME)	Montérégie (Portion ZME)	Total ZME	Hors ZME	
Montréal	8 620	350	30	135	450	9 585	490	10 075
Laval	1 255	880	10	110	50	2 305	125	2 430
Lanaudière (portion ZME)	730	225	255	135	65	1 410	185	1 595
Laurentides (portion ZME)	595	375	70	1 400	60	2 500	220	2 720
Montérégie (portion ZME)	2 205	65	0	0	3 590	5 860	880	6 740
Total ZME	13 405	1 895	365	1 780	4 215	21 660	1 900	23 560
Hors ZME	770	155	15	95	1 275	2 310	32 935	35 245
Total - Population active occupée	14 175	2 050	380	1 875	5 490	23 970	34 835	58 805

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001, compilations spéciales pour Emploi-Québec.

- Au Québec, la valeur des livraisons manufacturières² pour le sous-secteur de la fabrication des aliments est passée de 14,2 milliards \$ en 2001 à près de 16,1 milliards \$ en 2005 (en dollars constants de 1997), enregistrant un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 2,5 %.
- Le sous-secteur de la fabrication d'aliments (SCIAN 311) a accaparé, en 2005, 1,7 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (3,7 milliards \$ sur 224,1 milliards \$

2. STATISTIQUE CANADA, *Livraisons pour les industries manufacturières*, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et province, Tableau 304-0015, 2006.

en dollars constants de 1997)³. C'est une proportion légèrement inférieure à 1997, alors que le sous-secteur était à l'origine de 1,8 % du PIB de l'ensemble du Québec (3,1 milliards \$ sur 175,1 milliards \$). Au cours de la période allant de 1997 à 2005, le PIB de ce sous-secteur d'activité s'est accru de 2,4 % par année, un rythme plus lent que celui de l'ensemble de l'économie québécoise (3,1 % par année).

- Au Québec, le sous-secteur de la fabrication d'aliments a vu ses investissements (construction, machines et équipements) fluctuer énormément d'une année à l'autre. Le sommet a été atteint en 2002, avec plus de 546,1 millions \$ d'investissements, alors que le creux l'a été en 2005, avec un montant investi de 266,1 millions \$ (en dollars courants)⁴. Pour 2006, on parle d'investissements estimés aux alentours de 317,4 millions \$. Les investissements en 2006 se font principalement en machinerie et équipement, soit 87,6 %.
- Sur les investissements prévus de 317,4 millions \$ pour 2006 (SCIAN 311), un peu moins de la moitié (47,6 %), soit 151 millions \$ devraient être investis dans la RMR de Montréal⁵.
- Au Québec, la valeur des exportations du sous-secteur de la fabrication d'aliments (en dollars constants de 1997⁶) a augmenté de plus de 50 % entre 1997 et 2005, passant de 1,8 milliard \$ à 2,8 milliards \$⁷. Quant à la valeur des importations, celle-ci a augmenté d'environ 67 % au cours de cette même période, passant de 1,2 milliard \$ à 2 milliards \$. La balance commerciale affiche pour 2005 un solde excédentaire de plus de 700 millions \$.

1.2 Le groupe industriel de la fabrication de boissons (SCIAN 3121)

- En ce qui a trait au niveau d'emploi du groupe industriel de la fabrication de boissons dans la RMR de Montréal, il est de 4 135 en 2001.
- Les emplois dans le groupe industriel de la fabrication de boissons sont concentrés dans les groupes professionnels suivants : le personnel des métiers, du transport et de la machinerie (groupe 7, 1 265 emplois), le personnel de la transformation et de la fabrication (groupe 9, 1 250 emplois), celui des affaires, de la finance et de l'administration (groupe 1, 600 emplois), le personnel de vente et services (groupe 6, 385 emplois) et le personnel de gestion (groupe 0, 380 emplois).
- Les principales professions du groupe industriel de la fabrication de boissons, par ordre d'importance numérique, sont : les opérateurs de machines et de procédés industriels (CNP 9461), les conducteurs de camions (SCIAN 7411), les manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac (CNP 9617), les manutentionnaires (SCIAN 7452), les représentants des ventes non techniques, commerce en gros (CNP 6411) et les surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac (CNP 9213) (*tableau 4*).
- Comparativement à la moyenne de la RMR (47,2 %), les femmes représentaient 19,3 % des personnes en emploi du groupe industriel de la fabrication de boissons en 2001.
- Les personnes âgées de 45 ans et plus représentaient 40,1 % de l'ensemble du groupe industriel en 2001, soit 5,6 points de pourcentage de plus que celle de la moyenne des industries de la RMR (34,5 %).
- Le salaire horaire moyen en 2000 des principales professions que l'on retrouve dans ce groupe industriel et dans les autres industries de la RMR de Montréal varie entre 12,60 \$ et 29,10 \$. Pour ces professions, sur une base annuelle, le salaire des personnes qui travaillent à plein temps et toute l'année (49 semaines ou plus) se situe entre 25 900 \$ et 67 200 \$. Pour la RMR de Montréal, le salaire annuel moyen (à plein temps et toute l'année) des employés de l'ensemble du groupe industriel de la fabrication de boissons (SCIAN 3121) est estimé à 52 300 \$, ce qui correspond à environ 13 000 \$ (ou 33 %) de plus que la moyenne des industries de la RMR (39 267 \$).

3. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, 2002-2003-2004-2005 et 2006.

4. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Dépenses en immobilisation et en réparation de l'industrie secondaire, par secteur du SCIAN, Québec, 1998 à 2006* [en ligne] [consulté en janvier 2007] www.stat.gouv.qc.ca. Les données ne sont pas disponibles pour le sous-secteur de la fabrication de boissons et du tabac.

5. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Dépenses en immobilisation et en réparation de la région métropolitaine de recensement de Montréal, par secteur et sous-secteur du SCIAN, Québec, 2004 à 2006* [en ligne] [consulté en janvier 2007] www.stat.gouv.qc.ca.

6. Selon l'indice des prix pour les importations et les exportations, (1997 = 100) tiré de : STATISTIQUE CANADA, *Indices de prix et de volume à l'importation et à l'exportation de marchandises par secteur et sous-secteur, sur base douanière et sur base de la balance des paiements, pour tous les pays, données annuelles (Indice, 1997=100)*, tableau 228-0046, juin 2006.

7. STATISTIQUE CANADA, *Commerce par industrie du Canada, Importations, exportations, balance commerciale et livraisons manufacturières par industrie SCIAN* [en ligne] [consulté en janvier 2007] www.strategis.ic.gc.ca.

Tableau 4 – Principales professions au sein du groupe industriel de la fabrication de boissons (SCIAN 3121), salaire horaire et annuel, RMR de Montréal, 2001

Principales professions de la RMR de Montréal	Personnes en emploi		Taux horaire moyen ⁽¹⁾ (2000)	Salaire annuel moyen ⁽²⁾ (2000)	Part de la profession dans l'ensemble des industries de la RMR
	Nombre	%	\$/heure	\$/année	%
9461 Opérateurs/ opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	645	15,6	16,60	35 100	17,3
7411 Conducteurs/ conductrices de camions	390	9,4	14,50	34 300	2,0
9617 Manœuvres dans la transformation des aliments des boissons et du tabac	340	8,2	12,60	25 900	5,9
7452 Manutentionnaires	300	7,3	14,40	29 300	1,7
6411 Représentants/ représentantes des ventes non techniques - commerce de gros	230	5,6	21,10	44 400	1,0
9213 Surveillants/ surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	165	4,0	20,40	45 100	10,1
7414 Chauffeurs-livreurs/ chauffeuses-livreuses - services de livraison et de messagerie	160	3,9	13,20	27 800	1,3
7311 Mécaniciens/ mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/ mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	130	3,1	20,70	44 600	2,8
0911 Directeurs/ directrices de la fabrication	120	2,9	29,10	67 200	1,0
9465 Échantillonneurs/ échantillonneuses et trieurs/ trieuses dans la transformation des aliments et des boissons	75	1,8	19,70	39 500	20,3

Note 1 : Taux horaire de salaire des personnes ayant travaillé 30 heures ou plus par semaine et pendant 49 semaines ou plus au cours de l'année. Il est à noter que ce taux s'applique à l'ensemble des secteurs où l'on retrouve cette profession.

Note 2 : Salaire annuel moyen pour les personnes ayant un revenu d'emploi et ayant travaillé à plein temps pendant 49 semaines ou plus. Il est à noter que ce taux s'applique à l'ensemble des secteurs où l'on retrouve cette profession.

Source : STATISTIQUE CANADA, *Recensement de 2001*, compilations spéciales pour Emploi-Québec.

- Le travail autonome regroupe 1,8 % des personnes qui sont actives (en emploi et en chômage) dans le groupe industriel de la fabrication de boissons (80 sur 4 345), une proportion nettement inférieure à celle de l'ensemble des industries de la RMR, qui est estimée en 2001 à 10,1 %.
- La main-d'œuvre en emploi oeuvrant dans le groupe industriel de la fabrication de boissons regroupe majoritairement (49,8 %) des personnes qui ont au mieux complété leurs études secondaires, comparativement à 42,6 % des personnes à l'échelle de la RMR.
- En juin 2006, sur les 103 établissements du groupe industriel de la fabrication de boissons (SCIAN 3121) recensés au Québec, 46 se retrouvent dans la RMR de Montréal, soit 44,7 % de tous les établissements au Québec.
- La majorité des entreprises (63 %) des cinq régions de la RMR dans le groupe industriel de la fabrication de boissons n'exploitent qu'un seul établissement⁸.
- 87 % des établissements ont généralement moins de 100 employés. Ce groupe industriel a, proportionnellement, plus d'établissements de plus grande taille (13 % ont plus de 100 employés) que ce qui est observé dans l'ensemble des industries au Québec (1,9 %).

8. STATISTIQUE CANADA, *Structure des entreprises canadiennes* et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Registre des entreprises*, juin 2006.

Tableau 5 – Répartition des établissements du groupe industriel de la fabrication de boissons (SCIAN 3121) selon la taille et la région administrative de la RMR de Montréal, juin 2006

Établissements selon la taille		Régions de la RMR de Montréal					Ensemble des régions de la RMR	Ensemble du Québec	Ensemble des industries
		Montréal	Laval	Lanaudière (portion RMR)	Laurentides (portion RMR)	Montérégie (portion RMR)			Ensemble du Québec
De 1 à 4 employés et employées	N	6	3	1	3	9	22	56	153 316
	%	24,0	60,0	100,0	75,0	81,8	47,8	54,4	64,1
5 à 19 employés et employées	N	6	1	—	—	1	8	21	60 003
	%	24,0	20,0	—	—	9,1	17,4	20,4	25,1
20 à 99 employés et employées	N	7	1	—	1	1	10	17	21 401
	%	28,0	20,0	—	25,0	9,1	21,7	16,5	8,9
100 employés et employées ou plus	N	6	—	—	—	—	6	6	4 584
	%	24,0	—	—	—	—	13,0	8,7	1,9
Total	N	25	5	1	4	11	46	103	239 304
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : STATISTIQUE CANADA, *Structure des entreprises canadiennes* et INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Registre des entreprises*, juin 2006.

- Des 5 430 résidents qui occupent un emploi dans le sous-secteur de la fabrication de boissons et de produits du tabac (SCIAN 312) dans la Zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal en 2001, 2 115, soit 39 % sont localisés sur l'île de Montréal, 2 055 ou 38 % dans la ZME de la Montérégie, 430 (9 %) dans la portion ZME des Laurentides, 415 (7 %) à Laval et 415 (7 %) dans la portion ZME de Lanaudière (*tableau 6*). Près de 57 % des travailleurs de ce sous-secteur qui résident et travaillent dans la ZME de Montréal ont à se déplacer vers une autre région pour aller travailler (2 875 sur 5 075). Par ailleurs, notons que plus de 91 % des emplois sont concentrés sur le territoire de l'île de Montréal (4 630 sur 5 075).

Tableau 6 – Répartition de la population active occupée selon le lieu de travail et le lieu de résidence, sous-secteur de la fabrication de boissons et de produits de tabac, zone métropolitaine de l'emploi, 2001

Lieu de résidence	Lieu de travail							Ensemble du Québec
	Montréal	Laval	Lanaudière (Portion ZME)	Laurentides (Portion ZME)	Montérégie (Portion ZME)	Total ZME	Hors ZME	
Montréal	1 920	50	10	0	20	2 000	115	2 115
Laval	325	55	0	15	0	395	20	415
Lanaudière (portion ZME)	335	15	15	15	0	380	35	415
Laurentides (portion ZME)	300	20	0	70	0	390	40	430
Montérégie (portion ZME)	1 750	20	0	0	140	1 910	145	2 055
Total ZME	4 630	160	25	100	160	5 075	355	5 430
Hors ZME	440	20	0	55	30	545	2 550	3 095
Total - Population active occupée	5 070	180	25	155	190	5 620	2 905	8 525

Source : STATISTIQUE CANADA, Recensement de 2001, compilations spéciales pour Emploi-Québec.

- Au Québec, la valeur des livraisons manufacturières⁹ pour le sous-secteur de la fabrication de boissons et de tabac est passée de 3,7 milliards \$ en 2001 à 3,5 milliards \$ en 2005, affichant ainsi un taux de croissance annuel moyen négatif de 1,3 % (en dollars constants de 1997).
- Du côté de la fabrication de boissons et du tabac (SCIAN 312), le sous-secteur accapare, en 2005, 0,6 % du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des industries (1,3 milliard \$ sur

9. STATISTIQUE CANADA, *Livraisons pour les industries manufacturières*, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et province, Tableau 304-0015, 2006.

224,1 milliards \$ en dollars constants de 1997)¹⁰. C'est une proportion inférieure à 1997, alors que le secteur était à l'origine de 1,8 % du PIB de l'ensemble du Québec (3,1 milliards \$ sur 175,1 milliards \$). Au cours de la période allant de 1997 à 2005, le PIB de ce secteur d'activité s'est accru de 2,4 % par année, un rythme plus lent que l'ensemble de l'économie québécoise (3,1 % par année).

- Les données sur les investissements pour le sous-secteur de la fabrication de boissons et de tabac ne sont pas disponibles.
- Au Québec, la valeur des exportations du groupe industriel de la fabrication de boissons (en dollars constants de 1997¹¹) a diminué d'environ 50 % entre 1997 et 2005, passant de 300 millions \$ à 158 millions \$¹². Quant à la valeur des importations, celle-ci a augmenté d'environ 150 % au cours de cette même période, passant de 299 millions \$ à 741 millions \$. La balance commerciale affiche quant à elle pour 2005 un solde déficitaire de plus de 580 millions \$.

1.3 Autres caractéristiques

- Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, l'emploi dans l'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons a augmenté au cours des dix-neuf dernières années dans la RMR de Montréal à un rythme annuel de 0,5 %, soit un rythme inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (1,1 %). Par rapport à l'ensemble du sous-secteur au Québec, la performance du côté de la RMR de Montréal a été légèrement inférieure. La période 2002-2006 a été particulièrement dynamique au niveau de la RMR de Montréal avec un taux de croissance annuel moyen de 1,3 % alors qu'à l'échelle du Québec, on parle d'un taux négatif. Ainsi, l'emploi a atteint un sommet en 2006 dans la RMR de Montréal. Par ailleurs, un peu moins de la moitié des emplois (45,8 %) de cette industrie se retrouvent dans la RMR de Montréal en 2006.

Tableau 7 – Évolution de l'emploi dans l'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons, RMR de Montréal et ensemble du Québec, 1987, 1992, 1997, 2002 et 2006

Indicateurs	1987	1992	1997	2002	2006	Taux annuel de croissance moyen (%)				
						1987-1992	1992-1997	1997-2002	2002-2006	1987-2006
Nombre d'emplois au Québec	63 000	69 500	63 700	75 100	71 900	2,0	-1,7	3,3	-1,1	0,7
Nombre d'emplois dans la RMR de Montréal	30 000	29 100	28 700	31 200	32 900	-0,6	-0,3	1,7	1,3	0,5
Part de la RMR de Montréal dans l'ensemble du Québec	47,6	41,9	45,1	41,5	45,8	-5,7	3,2	-3,6	4,3	-1,8

Source : STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, 2006.

2. Principaux éléments de problématique

- Le développement des marques privées par les grandes chaînes d'alimentation modifie l'univers de la transformation alimentaire¹³. De fait, les transformateurs redoutent les effets pervers de la mondialisation des approvisionnements. Lorsque les grandes chaînes auront bien établi leurs propres marques, elles s'en serviront pour importer à meilleur compte des produits cultivés et transformés à l'étranger dans des conditions moins contraignantes que celles auxquelles sont assujettis les producteurs et transformateurs d'ici. L'invasion des marques maison gagne le monde entier.

10. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, Collection L'économie, 2002-2003-2004-2005 et 2006.

11. Selon l'indice des prix pour les importations et les exportations, (1997 = 100) tiré de : STATISTIQUE CANADA, *Indices de prix et de volume à l'importation et à l'exportation de marchandises par secteur et sous-secteur, sur base douanière et sur base de la balance des paiements, pour tous les pays, données annuelles (Indice, 1997=100)*, tableau 228-0046, juin 2006.

12. STATISTIQUE CANADA, *Commerce par industrie du Canada, Importations, exportations, balance commerciale et livraisons manufacturières par industrie SCIAN* [en ligne] [consulté en janvier 2007] www.strategis.ic.gc.ca.

13. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION AU QUÉBEC, *Activité bioalimentaire au Québec Bilan 2005*, direction des affaires économiques, scientifiques et technologiques, 2006, p.13-15. Ce même élément est également cité dans les publications des diverses régions, notamment la Montérégie et Chaudière-Appalaches.

- Avec l'apparition des grandes surfaces, on dénote aussi une modification importante dans les politiques d'achats. En fait, alors que les magasins indépendants avaient plus de marge de manœuvre pour acheter des produits locaux et régionaux, les magasins sous bannière doivent acheter la presque totalité de leurs produits de façon centralisée, ce qui laisse peu de place aux achats locaux et régionaux. De plus, comme les décisions d'achats pour les supermarchés sont généralement prises à l'extérieur du Québec, l'accès direct aux décideurs pour les producteurs et les transformateurs régionaux s'en trouve réduit de façon importante.
- On constate que la demande intérieure pour des produits alimentaires tend à s'affaiblir et qu'elle continuera dans le même sens étant donné les perspectives démographiques. À cet effet, on dit que le Québec est un marché à maturité, d'où la nécessité de miser sur l'exportation. Les entreprises d'ici semblent relativement bien tirer leur épingle du jeu dans la recherche de nouveaux marchés puisque, si les exportations à destination des États-Unis ont diminué, celles vers les pays en émergence ont largement augmenté (46 %).
- La croissance des exportations est cependant menacée par la forte hausse de la valeur du dollar canadien qui fait disparaître progressivement l'avantage concurrentiel que représentait un dollar faible pour les entreprises exportatrices. La valeur du dollar canadien face à la devise américaine est passée de 63,5 cents américains en novembre 2002 à plus de 85 cents américains en mars 2007. Cet argument est utilisé dans les cas de fermetures d'usines ou de leur délocalisation.
- Notons que les entreprises qui exportent sur le marché américain sont soumises à de nombreuses barrières commerciales et sont souvent désavantagées sur le plan des subventions à la production.
- Les entreprises de la transformation alimentaire font face à une concurrence accrue de la part d'entreprises d'autres pays, car ces dernières ne sont pas toujours soumises aux mêmes contraintes économiques, environnementales et sociales.
- Pour accroître entre autres leurs profits et être plus prêts des marchés émergents en plein développement, on constate de plus en plus la délocalisation d'entreprises des pays développés vers les pays émergents¹⁴. Pour se rapprocher du marché chinois où leurs produits sont déjà en vente, certaines entreprises envisagent de produire directement en Chine leurs denrées alimentaires.
- Au cours de la dernière décennie, on a assisté à des regroupements d'entreprises dans le secteur agroalimentaire qui se sont traduits à la fois par une diminution du nombre d'établissements et par un accroissement de la taille des établissements.
- La sécurité alimentaire est devenue, au cours des dernières années, un enjeu national et international qu'on ne peut ignorer. Les méthodes utilisées pour intensifier la production, l'emploi de produits de synthèse, la présence d'antibiotiques, les modifications génétiques et les nouvelles maladies qui touchent les élevages sont tous des éléments qui militent pour mettre davantage l'accent sur la sécurité alimentaire.
- Les consommateurs accordent une attention grandissante à la sécurité des aliments. Qu'il s'agisse des organismes génétiquement modifiés (OGM), des maladies animales comme la vache folle, de la qualité de l'eau (le scandale de Walkerton en Ontario), on observe que la population rehausse ses exigences quant à la qualité et l'innocuité alimentaires. Cela a une incidence directe sur la demande sans cesse grandissante de techniciens au contrôle de la qualité. Considérant la faible attraction auprès des jeunes pour ce champ d'études, le réseau de l'éducation ne réussit pas à en attirer assez pour suffire à la demande.
- La transformation des habitudes alimentaires des consommateurs ainsi que le temps que consacrent les familles à l'alimentation contribuent à une mutation dans les habitudes de consommation. Les usines de transformation alimentaire offrent davantage de produits de deuxième transformation alimentaire. Par exemple, des produits tels que les plats déjà tout préparés modifient graduellement les habitudes alimentaires des consommateurs et par le fait même les productions alimentaires. Ces produits répondent parfaitement aux besoins d'économie de temps des familles qui travaillent plusieurs heures par semaine et dont le souci d'une alimentation saine est constant. De ce point de vue, on comprend mieux pourquoi la région des Laurentides a opté pour la préparation de mets préparés comme créneau d'excellence dans le cadre du projet Accord.
- La disponibilité de la main-d'œuvre est également devenue un problème majeur pour l'industrie de la transformation alimentaire. Cette dernière doit faire face à des difficultés de recrutement pour les journaliers et les ouvriers spécialisés. Les conditions de travail sont souvent peu attrayantes : milieu froid et humide dans le cas des abattoirs et même du côté de

14. JANVIER, Sandra. *L'industrie agroalimentaire dans le contexte de la mondialisation : mutations majeures et mouvements stratégiques des entreprises*, Essai Management 65-493, Université Laval, Québec, mars 2006, p.48-50.

la conservation des fruits et légumes, environnement chaud du côté des boulangeries et de tout ce qui exige de la cuisson (mets préparés), charge de travail lourde et travail répétitif¹⁵. Les salaires peu attractifs constituent un autre élément expliquant les difficultés de recrutement de l'industrie.

- Bien qu'il existe des programmes d'études professionnelles en boulangerie, en pâtisserie et en boucherie de détail, ceux-ci ont été conçus spécifiquement en fonction des besoins identifiés par l'industrie du commerce de l'alimentation et non pas en fonction de l'industrie de la transformation alimentaire. À cela, on peut ajouter qu'il n'existe aucune formation pour le métier de boucher industriel (CNP 9462).
- Un bon nombre d'employeurs de l'industrie de la transformation alimentaire préfèrent former eux-mêmes leurs employés, ce qui laisse supposer qu'une formation acquise préalablement en milieu scolaire n'est pas nécessaire.
- La productivité horaire du sous-secteur de la fabrication des aliments est demeurée relativement stable entre 1997 et 2003, se maintenant entre 50 \$ et 53 \$ de l'heure. Au niveau des groupes industriels, on observe une hausse de la productivité horaire du côté de la boulangerie et de la fabrication de tortillas et une baisse du côté de la mise en conserve de fruits et de légumes et des produits laitiers. La productivité horaire chez les fabricants des produits de la viande est, quant à elle, demeurée stable. Enfin, on constate une augmentation importante de la productivité entre 2001 et 2003 du côté de la fabrication de boissons et des produits du tabac¹⁶.

3. Changements techniques ou organisationnels en cours

- Pour accroître leur productivité et demeurer concurrentielles sur les marchés nationaux et internationaux, de plus en plus d'entreprises de l'industrie de la transformation alimentaire ont recours à des méthodes telles que Kaizen, 5 S, théorie des contraintes, PVA, Six Sigma, « *Lean manufacturing* », etc¹⁷.
- Dans le sous-secteur de la fabrication d'aliments, on tend à impartir de plus en plus tous les emplois liés au transport des marchandises, ainsi qu'une partie des emplois de bureau (service de paie).
- L'utilisation croissante de machinerie robotisée a entraîné une forte baisse du nombre de boulangers dans cette industrie.
- La traçabilité des produits devient une exigence de plus en plus courante de la part des importateurs, qui cherchent à répondre ainsi aux nouvelles exigences des consommateurs en matière de sécurité alimentaire. En conséquence, on prévoit que l'implantation de la traçabilité dans certains secteurs et de normes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) dans les entreprises connaîtra une augmentation importante dans les prochaines années. Ces évolutions peuvent menacer d'exclusion les fournisseurs incapables de répondre à ces nouvelles exigences. Mais pour ceux qui sont en mesure d'y répondre, elles augmentent les possibilités d'accroître la vente de leurs produits et de démarquer leur offre de celles de leurs concurrents.
- La biosécurité est plus nécessaire que jamais. Avec les crises de la vache folle et de la grippe aviaire, les transformateurs ont dû ajouter des mesures de salubrité plus strictes et de traçabilité afin d'éviter et de contenir toute contamination.
- La commercialisation des produits alimentaires nécessite un volume très important de contenants ou d'emballages, dont la disposition après utilisation doit être faite dans le respect de l'environnement et des ressources. L'industrie de la transformation alimentaire est interpellée fortement sur cette question puisqu'elle serait à l'origine de 80 % de tous les contenants et emballages utilisés.
- La recherche sur les « *gras trans* » se poursuit afin de répondre aux besoins de la société.
- Le gouvernement du Québec a mis sur pied, en juin 2006, une Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois dont le mandat est de tracer un portrait de la situation des enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Les conclusions et recommandations de la Commission sont attendues pour le début de 2008.

15. Toutes les études consultées soulèvent cet élément de problématique. Des entrevues téléphoniques, réalisées en janvier 2007, auprès de responsables du dossier de l'industrie bioalimentaire au MAPAQ, pour les régions des Laurentides et de la Montérégie, abondent dans le même sens.

16. STATISTIQUE CANADA. Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, 2005; STATISTIQUE CANADA. Enquête annuelle des manufactures, 1990-2003.

17. MARK, Ken. « Staying Lean », *Food in Canada*, Juillet 2006, p.1-5 [en ligne] www.bizlink.com/foodfiles/archive_july_2006.htm

- Le Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire a mandaté une firme externe en février 2007 pour la réalisation d'une étude sectorielle portant sur la transformation des produits de boulangerie et de pâtisserie. Cette étude dressera un portrait du secteur boulangerie et pâtisserie, en ce qui concerne le marché de l'emploi, la main-d'œuvre et les besoins de formation, et tentera de proposer des pistes d'intervention pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

4. Perspectives sectorielles 2006-2010

Selon le modèle de prévisions sectorielles, élaboré par la Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, le sous-secteur de la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (SCIAN 311-312) de la RMR de Montréal devrait connaître un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,8 % entre 2006 et 2010. Avec ce taux de croissance, l'industrie enregistrera un taux supérieur à celui prévu pour l'ensemble des secteurs de la RMR, qui est de 1,5 %¹⁸.

18. EMPLOI-QUÉBEC, *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2006-2010*, Direction générale adjointe de la planification et de l'information sur le marché du travail, 2006.

5. Perspectives professionnelles 2006-2010

Tableau 8 – Perspectives professionnelles 2006-2010 des professions reliées à l'industrie de la fabrication des aliments et de boissons, RMR de Montréal, régions administratives¹⁹ et ensemble du Québec

CNP	Titre de la profession	RMR de Montréal					Perspectives 2006-2010 par région administrative					Perspectives 2006-2010 Québec
		Emploi estimé 2005 ⁽¹⁾	Demande de main-d'œuvre 2006-2010	Taux de chômage en 2005	% de personnes de plus de 45 ans	Perspectives 2006-2010	Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	
0911	Directeurs/directrices de la fabrication	11 000	Faible	Faible	43,4	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables
2211	Technologues et techniciens/techniciennes en chimie	3 500	Modéré	Faible	29,9	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables
6242	Cuisiniers/ cuisinières	19 000	Modéré	Modéré	29,4	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Favorables	Acceptables	Acceptables	Acceptables
6252	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières	5 000	Modéré	Modéré	24,6	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables
9213	Surveillants/ surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	2 000	Élevé	Modéré	37,4	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables
9461	Opérateurs/ opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	5 000	Élevé	Modéré	39,0	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables
9462	Bouchers industriels/ bouchères industrielles, dépeceurs-découpeurs/ dépeceuses-découpeuses de viande, préparateurs/ préparatrices de volaille et personnel assimilé	1 000	Modéré	Faible	28,8	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Favorables	Acceptables	Acceptables
9465	Échantillonneurs/ échantillonneuses et trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons	450	NP	NP	45,9	NP	NP	NP	NP	NP	NP	Acceptables
9617	Manœuvres dans la transformation des aliments des boissons et du tabac	7 000	Élevé	Élevé	31,8	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables	Acceptables

Source : EMPLOI-QUÉBEC, *Le marché du travail dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (et autres régions du Québec) : Perspectives professionnelles 2006-2010*

Note 1 : Emploi estimé pour l'ensemble des industries de la RMR de Montréal.

19. Les diagnostics sur les régions administratives de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie englobent à la fois les portions RMR et hors RMR. Elles ne sont donc là que pour illustrer la tendance pour l'ensemble des régions concernées.

Définition des bornes :

	Taux de demande de main-d'œuvre 2005-2010 égal ou inférieur à 0 $D \leq 0$ <u>NUL ou NÉGATIF</u>	Taux de demande de main-d'œuvre 2005-2010 $0 < D < 19,6$ <u>FAIBLE</u>	Taux de demande de main-d'œuvre 2005-2010 $19,6 \leq D < 30$ <u>MODÉRÉ</u>	Taux de demande de main-d'œuvre 2005-2010 $D \geq 30$ <u>ÉLEVÉ</u>
	Taux de chômage inférieur à la moyenne $O < 5,7$ <u>FAIBLE</u>	Restreintes	Acceptables	Favorables
Taux de chômage égal à la moyenne $5,7 \leq O < 12,9$ <u>MODÉRÉ</u>	Très restrictives	Restreintes	Acceptables	Favorables
Taux de chômage supérieur à la moyenne $O \geq 12,9$ <u>ÉLEVÉ</u>	Très restrictives	Très restrictives	Restreintes	Acceptables

⇒ Cinq niveaux de diagnostics de perspectives professionnelles, qui déterminent les possibilités d'intégration au marché du travail, sont retenus :

TRÈS FAVORABLES	Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront très bonnes. L'établissement de ce diagnostic ne doit cependant pas être interprété comme une garantie d'emploi dans le groupe professionnel visé.
FAVORABLES	Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront bonnes. L'établissement de ce diagnostic ne doit pas être interprété comme une garantie d'emploi dans le groupe professionnel visé.
ACCEPTABLES	Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront satisfaisantes. Même si les personnes incluses dans ces groupes professionnels subiront une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée.
RESTREINTES	Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront limitées. Même si les personnes incluses dans ces groupes professionnels subiront une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée. Ainsi, ce diagnostic ne doit pas être interprété comme une absence totale de débouchés sur le marché du travail.
TRÈS RESTREINTES	Considérant l'évolution de la demande de main-d'œuvre prévue et la situation par rapport au chômage en début de période, les perspectives d'intégration au marché du travail seront très limitées. Même si les personnes incluses dans ces groupes professionnels subiront une concurrence importante, elles pourront espérer obtenir un emploi en adoptant une stratégie de recherche d'emploi appropriée. Ainsi, ce diagnostic ne doit pas être interprété comme une absence totale de débouchés sur le marché du travail.

6.1 Correspondance des CNP avec les programmes de formation secondaire et collégial (excluant les AEC) dispensés par le MÉLS ainsi que les régions offrant la formation, 2006-2007

Secteur	CNP	Titre de la profession	Code MÉLS	Programme d'études	Filière	Régions de la RMR	Autres régions du Québec
Alimentation et tourisme	2211	Techniciens en chimie (techniciens en contrôle qualité transformation des aliments)	154.A0	Technologie de la transformation des aliments	DEC		Bas-Saint-Laurent Lanaudière Montérégie
	9213	Surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac	154.A0	Technologie de la transformation des aliments	DEC		Bas-Saint-Laurent Lanaudière Montérégie
	6252	Boulangers-pâtisseries	5297	Pâtisserie	DEP	Laval Montérégie Montréal	Bas-Saint-Laurent Capitale-Nationale Centre-du-Québec Estrie, Laurentides, Mauricie, Outaouais Saguenay-Lac-Saint-Jean
			5270	Boulangerie ²⁰	DEP	Montérégie Montréal	Capitale-Nationale Laurentides Mauricie
	9462	Bouchers industriels, dépeceurs-découpeurs de viande, préparateurs de volaille	5268	Boucherie de détail ²¹	DEP	Montérégie Montréal	Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Capitale-Nationale Chaudière-Appalaches, Estrie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Lanaudière, Laurentides, Mauricie, Montérégie, Outaouais Saguenay-Lac-Saint-Jean
Fabrication mécanique	9461	Opérateurs/ opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons (incluant fromager)	5294	Conduite de machines industrielles	DEP	Montréal Laurentides Laval	Abitibi-Témiscamingue Bas-Saint-Laurent Capitale-Nationale, Lanaudière Centre-du-Québec, Côte-Nord Chaudière-Appalaches, Estrie Mauricie, Montérégie, Saguenay-Lac-Saint-Jean
Agriculture et pêches	9463	Ouvriers/ouvrières dans les usines de conditionnement du poisson	5103	Préparation des produits de la pêche	DEP		Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

6.2 Les attestations d'études collégiales dispensées en 2006-2007 dans la RMR de Montréal et les autres régions du Québec

Secteur	Programme d'études souche	Titre de l'AEC	Régions de la RMR	Autres régions du Québec
Alimentation et tourisme	Technologie de transformation des aliments	Transformation des aliments (CNL.06 et CNL.04)	Montréal	Lanaudière
		Fabrication de produits laitiers (CNL.01)		Montérégie

6.3 Principaux programmes d'études universitaires liés au secteur et dispensés en 2006-2007 dans la RMR de Montréal et les autres régions du Québec

Profession	Programme d'études	Régions
Ingénieurs/ ingénieures chimistes (CNP 2134)	Baccalauréat en génie alimentaire	Capitale-Nationale (Laval)
Chimistes (CNP 2112)	Baccalauréat en science et technologie des aliments	Capitale-Nationale (Laval)
Techniciens en chimie (techniciens au contrôle de la qualité – transformation des aliments) (CNP 2211)	Certificat en sciences et qualité des aliments	Capitale-Nationale (Laval)
Techniciens en chimie (techniciens au contrôle de la qualité – transformation des aliments) (CNP 2211)	Certificat en technologie alimentaire et nouveaux aliments	Capitale-Nationale (Laval)
Ingénieurs/ ingénieures chimistes (CNP 2134)	Maîtrise en génie alimentaire	Capitale-Nationale (Laval)

6.4 Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

Boucher industriel / bouchère industrielle
- abattage
- découpe

20. Ce programme de formation a été conçu pour les boulangers œuvrant principalement dans le commerce de l'alimentation et non pour l'industrie des boulangeries et des fabricants de tortillas. À peine 3 % des personnes diplômées en 2002-2003 (dernière année où les données sont disponibles) travaillent au sein ce groupe industriel.

21. Ce programme de formation a été conçu pour les bouchers œuvrant principalement dans le commerce de l'alimentation et non pour l'industrie des fabricants des produits de viande. À peine 11 % des personnes diplômées en 2002-2003 (dernière année où les données sont disponibles) travaillent au sein ce groupe industriel.

7.1 Données sur l'enquête de relance de 2006 (RMR de Montréal – Promotion 2004-2005)

Code MÉLS	Programme	Filière	Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête	Taux de réponse	En emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps plein en lien avec la formation	Taux de chômage
			n	%	%	%	%	%
5268	Boucherie de détail	DEP	52	61,5	93,8	96,7	65,5	6,3
5270	Boulangerie	DEP	29	51,7	86,7	92,3	75,0	7,1
5294	Conduite de machines industrielles	DEP	8	75,0	50,0	66,7	50,0	40,0
5297	Pâtisserie	DEP	107	58,9	68,3	88,4	73,7	12,2
154.A0	Technologie de la transformation des aliments	DEC	---	---	---	---	---	---

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La situation d'emploi au 31 mars 2006 des personnes diplômées de 2004-2005 (RMR de Montréal) – La Relance au collégial en formation technique*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 2007 et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La situation d'emploi au 31 mars 2006 des personnes diplômées de 2004-2005 (RMR de Montréal) – La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 2007.

7.2 Données sur l'enquête de relance de 2006 (Ensemble du Québec – Promotion 2004-2005)

Code MÉLS	Programme	Filière	Nombre de personnes diplômées visées par l'enquête	Taux de réponse	En emploi	Emploi à temps plein	Emploi à temps plein en lien avec la formation	Taux de chômage
			n	%	%	%	%	%
5268	Boucherie de détail	DEP	207	62,8	81,5	94,3	75,0	7,0
5270	Boulangerie	DEP	48	54,2	84,6	81,0	66,7	4,3
5294	Conduite de machines industrielles	DEP	129	66,7	66,3	89,5	60,8	21,9
5297	Pâtisserie	DEP	234	63,2	56,1	89,2	79,7	20,2
154.A0	Technologie de la transformation des aliments	DEC	48	70,8	85,3	96,6	100,0	3,3

Sources : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La situation d'emploi au 31 mars 2006 des personnes diplômées de 2004-2005 – La Relance au collégial en formation technique*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 2007 et MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La situation d'emploi au 31 mars 2006 des personnes diplômées de 2004-2005 – La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 2007.

7.3 Principales statistiques sur le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), ensemble du Québec, de 2000-2001 à 2006-2007

Champ d'activité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Cumulatif 2000-2007
Boucher industriel / bouchère industrielle								
- Abattage (BOA)	---	4	4	---	---	1	1	10
- Découpe (BOD)	---	5	25	11	8	13	9	71

Source : EMPLOI-QUÉBEC. *Statistiques cumulatives PAMT*, janvier 2007.

7.4 L'adéquation entre la formation et l'emploi

L'exercice qui suit vise à évaluer si nous formons trop ou pas assez de personnes dans les programmes d'études par rapport au nombre d'emplois à pourvoir ou combler dans les professions correspondant au programme d'études poursuivi. Notons ici qu'il s'agit d'une estimation qui est basée elle-même en partie sur des projections (par exemple, les perspectives professionnelles d'Emploi-Québec).

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
Code MÉLS/CNP	Programme / Profession	Filière	Emplois à combler Demande main-d'œuvre et Remplacement main-d'œuvre (2005)	Personnes inscrites Programme d'études 2004-2005	Nombre personnes diplômées (2005)	Personnes occupant l'emploi mentionné à la fin de ses études	N'occupant pas l'emploi Au moment de la relance (F-G)	Personnes Assurance-emploi et Assistance-emploi (2005)	Bassin potentiel de travailleurs (H+I)	Postes à pourvoir (D-G)
5268 / 9462	Boucherie de détail / Bouchers industriels /bouchères industrielles	DEP	52	69	53	33	20	144	164	19
5270 / 6252	Boulangerie / Boulangers/boulangères	DEP	282	29	18	6	12	379	--- ²²	---
5297 / 6252	Pâtisserie / Boulangers/boulangères	DEP	282	191	160	60	100	379	479	222
5294 / 9461	Conduite de machines industrielles / Opérateurs/ opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons	DEP	255	12	8	4	4	256	260	251

Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Modèle d'adéquation formation-emploi 2005*, Direction générale des programmes et du développement, 2006. EMPLOI-QUÉBEC, *Le marché du travail dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (et autres régions du Québec) : Perspectives professionnelles 2005-2009*. EMPLOI-QUÉBEC, *Prestataires de l'assistance-emploi et prestataires de l'assurance-emploi, 2001-2005*.

- Le cas des opérateurs de conduite de machines industrielles est assez complexe dans la mesure où il y a un manque flagrant de personnes inscrites dans ce programme d'études. De plus, on ne peut pas prendre pour acquis que le bassin de prestataires pourrait combler la demande puisque ce bassin se répartit au sein de plusieurs autres sous-secteurs d'activité. On les forme autant pour l'industrie de la transformation de matières plastiques que pour celle de la transformation du caoutchouc ou de la transformation du bois. Ainsi, sur les 24 personnes diplômées de ce programme d'études en 2002-2003, aucune ne travaillait dans l'industrie de la transformation alimentaire²³.
- En ce qui concerne l'adéquation entre les programmes d'études et les autres professions citées dans ce tableau, rappelons que ces programmes menant à ces métiers ne sont pas exigés par les entreprises de la transformation alimentaire.

8. Compétences et attitudes recherchées par l'industrie²⁴

➤ Bouchers industriels et bouchères industrielles (CNP 9462) :

Personnalité, intérêts et aptitudes :

Dextérité manuelle, endurance physique, précision et rapidité.

Débrouillardise, travail d'équipe et facilité à apprendre.

Intérêt pour manipuler des carcasses d'animaux.

Respect de l'hygiène et de la salubrité des aliments.

Capacité de réfléchir, d'analyser et de prendre des décisions.

Compétences recherchées par les employeurs :

Bonne résistance physique, dextérité manuelle et vitesse d'exécution.

Connaissances en hygiène et salubrité des aliments et des normes de qualité.

Savoir lire, écrire et compter adéquatement.

22. La Classification nationale des professions ne permet pas de distinguer le boulanger du pâtissier. Or, comme les données sur les personnes diplômées semblent indiquer que la majorité d'entre elles se dirigent vers la pâtisserie, nous avons décidé de ne pas émettre d'hypothèse du côté des boulangers.

23. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, Les types d'emplois occupés au 31 mars 2004 par les personnes diplômées en 2002-2003, selon le programme d'études, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs, 2006, p. 20.

24. Les renseignements sont tirés en majeure partie du site internet du Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire. [en ligne] [consulté en janvier 2007] www.csmota.qc.ca/info_metiers/index.htm.

➤ **Boulangers et boulangères (CNP 6252) :**

Personnalité, intérêts et aptitudes :

Créativité, souci de l'exactitude, autonomie et originalité dans son travail.
Dextérité manuelle, endurance physique.
Facilité à apprendre et à distinguer les couleurs et aptitude au calcul.

Compétences recherchées par les employeurs :

Bonne résistance physique.
Dextérité manuelle, créativité et vitesse d'exécution.
Connaissances en hygiène et salubrité des aliments et des normes de qualité.
Mathématiques de base.

➤ **Opérateurs et opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons (CNP 9461) :**

Personnalité, intérêts et aptitudes :

Pour apprécier la qualité des produits, il importe d'avoir le goût et l'odorat bien développés.
Intérêt pour les sciences et la technique.
Sens de l'observation, souci du détail, consciencieux et minutie.
Débrouillardise, travail d'équipe et habiletés manuelles.
Innovateur, méthodique et aptitude au calcul.
Respect de l'hygiène et de la salubrité des aliments.

Compétences recherchées par les employeurs :

Savoir lire, écrire et compter adéquatement.
Avoir de l'initiative, de la facilité à apprendre, capacité de réfléchir, à analyser et à prendre des décisions.
Connaissances en mécanique et des procédés.
Connaissances en hygiène et en salubrité des aliments et des normes de qualité.

➤ **Techniciens et techniciennes en transformation alimentaire (CNP 2211) :**

Personnalité, intérêts et aptitudes :

Aimer le travail d'équipe, capacité d'organiser le travail.
Être polyvalent, autonome, minutieux et innovateur.
Aimer travailler avec les aliments, être conscient de l'importance de la qualité du produit.
Être curieux de nature, aimer apprendre de nouvelles notions scientifiques, surtout en chimie et en microbiologie.
Démontrer de l'intérêt à la résolution de problèmes, à l'observation et à la démarche méthodique pour accomplir les tâches qui demandent un souci particulier du détail.

Compétences recherchées par les employeurs :

Diplôme d'études collégiales en techniques de transformation des aliments.
Capacité de réfléchir, d'analyser, de prendre des décisions.
Compétences de base en informatique et en anglais (le bilinguisme peut être exigé).
Connaissance des normes ISO et HACCP.
Disponibilité, autonomie et sens de l'initiative.
Compétences en gestion des ressources humaines (peuvent être exigées).

➤ **Surveillants et surveillantes en transformation alimentaire (CNP 9213) :**

Personnalité, intérêts et aptitudes :

Facilité à apprendre, aptitudes à s'exprimer et à calculer.
Capacité de gérer le personnel, être innovateur, méthodique et sociable.

Compétences recherchées par les employeurs :

Capacité de réfléchir, d'analyser, de prendre des décisions.
Gestion des ressources humaines (leadership, bonne communication, motivation, négociation, gestion de conflits, coordination, formation, etc.).
Compétences de base en informatique.
Connaissance des normes ISO et HACCP.
Disponibilité, autonomie et sens de l'initiative.
Expérience dans un milieu syndiqué ou dans le secteur de la transformation des aliments.

9. Références ou liens incontournables

- Industrie Canada – <http://www.strategis.ic.gc.ca> (Canada)
- Les enquêtes Relance menées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – <http://www.mels.gouv.qc.ca/Relance/Relance.htm> (Québec)
- Le réseau télématique de la formation professionnelle et technique au Québec – <http://inforoutefpt.org> (Québec)

- Emploi-Québec, site IMT en ligne – <http://imt.emploiquebec.net/> (Québec)
- Emploi-avenir 2000 – <http://www.jobfutures.ca> (Canada)
- Consultation sur les professions – <http://www.jobfutures.ca/cnp/consultez-professions-alphabetique.shtml>
- <http://www.monemploi.com> (Québec)
- <http://francais.workopolis.com/index.html> (Québec)
- Informations statistiques sur les industries – <http://www.stat.gouv.qc.ca> (Québec)
http://www.statcan.ca/start_f.html (Québec et Canada)
et <http://www.census.gov> (Census Bureau) (États-Unis)
- Informations sur le secteur d'activité – <http://www.csmota.qc.ca> (Québec)

10. Pistes d'actions suggérées

- Les petites entreprises ou celles cantonnées sur un marché régional ou provincial n'ont pas intérêt à entrer en compétition directe avec les grandes entreprises pour les produits de base, les produits vendus sous marques privées, ceux dont la fabrication peut facilement être transférée à l'extérieur, ceux qui se caractérisent par de grosses économies d'échelles ou ceux qui exigent une technique de fabrication et une structure de gestion très élaborées. Pour se développer, ces petites entreprises doivent miser plutôt sur des stratégies de diversification et de différenciation de produits, en fonction de marchés de niches. Les interventions visant à soutenir les entreprises avec cette approche auront plus de chances de réussite.
- Dans le cas du secteur de la transformation alimentaire, les données laissent entrevoir qu'il faudra travailler à la fois sur les conditions de travail en général, les normes de santé et de sécurité au travail et la structure salariale de certains groupes industriels (notamment ceux où le revenu annuel moyen est inférieur à l'ensemble du sous-secteur, soit ceux de la mise en conserve de fruits et légumes et de la boulangerie et de la fabrication de tortillas), afin de faire face à la concurrence des autres secteurs manufacturiers et attirer la main-d'œuvre. En ce sens, il faudra entreprendre des démarches auprès des entreprises afin que celles-ci améliorent leurs pratiques de gestion des ressources humaines, actuellement déficientes ou absentes, en vue d'atténuer les problèmes de rétention et de recrutement de main-d'œuvre. Cette démarche s'inscrit, entre autres, dans le cadre des mesures relatives à la stabilisation des emplois.
- Selon certains, il faudrait également mettre en place le plus rapidement possible une stratégie de développement de la main-d'œuvre soutenue par une offre de formation sur mesure qui répondrait aux attentes du secteur. Une stratégie régionale devrait avoir pour objectif d'implanter une culture de formation dans les entreprises ayant des besoins significatifs. Pour développer ce type de stratégie, le secteur devrait pouvoir compter sur un solide partenariat régional entre le milieu scolaire et les entreprises. De plus, les formules « travail étude » devraient être privilégiées, parce qu'elles sont particulièrement adaptées au type de travailleurs en demande dans le secteur. À cet effet, même si l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe et le Cégep régional de Lanaudière, à Joliette, sont à l'extérieur de la RMR, il est primordial que ces deux institutions soient au cœur de toute stratégie sur l'offre de formation technique au niveau collégial.
- Le recrutement d'ouvriers spécialisés et expérimentés demeurera un des grands défis que devra relever l'industrie de la transformation alimentaire au cours des prochaines années. À cet effet, compte tenu du volume important d'ouvriers spécialisés dans les bassins potentiels de main-d'œuvre actuellement sur l'assistance-emploi et sur l'assurance-emploi, ainsi que du bassin naturel de progression professionnelle (soit celui des manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons), il y aurait lieu de les interroger sur leurs compétences et leurs qualifications de manière à vérifier si une mise à niveau de celles-ci leur permettraient de décrocher un emploi. Dans la même veine, il est suggéré de ne pas faire l'achat d'activités de formation pour les bouchers industriels et les boulangers, sauf exception.
- Par le biais du Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire et des autres partenaires (maisons d'enseignement et entreprises), il y aurait lieu de poursuivre les activités de promotion des métiers liés à l'industrie de la transformation alimentaire auprès des jeunes. Cette démarche, pour être plus productive, doit s'accompagner d'une connaissance intra et extra RMR, de l'évolution des inscriptions annuelles dans chacun des programmes qui concernent l'industrie. Il est notoire que des cours ne sont pas donnés parce que les cohortes d'étudiants sont insuffisantes. À cet égard, il faut envisager, par l'intermédiaire du CSMOTA, que les institutions d'enseignement communiquent entre elles pour améliorer les chances de démarrage des cours ayant une importance stratégique pour l'industrie, en organisant, par exemple, des tournées de valorisation des métiers en collaboration avec les maisons des jeunes, les carrefours jeunesse emploi (CJE), les écoles secondaires et les centres de formation spécialisée. Ces tournées peuvent s'organiser en collaboration avec des partenaires tels que les CJE, les CLD, les chambres de commerce ou tout autre organisme concerné.